



Alain GIRARD
Maire Adjoint
Président du Conseil de Quartiers Est

COMPTE RENDU
CONSEIL DE QUARTIERS EST DU 24 mai 2016

Etaient présents :

Collège élus : Josiane DAUTRY, Alain GIRARD, Eddy JOURDE, Pierre STOUVENEL, Malikat VERA,
Collège des habitants : Ludovic ADAM, Nouam BEN MESSAOUD, Edith BIDAULT, Jean CANET, Patrick JAULIN, Brigitte KUIPOU,
Collège des acteurs sociaux économiques : Anabelle ALVES, Claude BEROLDY, Manuel DA COSTA, Reine-Aimée ENDALLE PENDA, Noëlle GAMAIN, Eliane SOUBEN,
Administration : Lucie PLANTADE (responsable de la communication externe), Vincent REBERIOUX (directeur du cabinet de Madame la Maire), Amandine RIAULT (Responsable de la gestion urbaine de proximité), Franck SAVONNET, Directeur du Développement Urbain,
Excusés : Pascal FONTANNEAU, Marco PISANU, Soumeya HADJ TAYEB, Madiha KHALDOUN, Moussa KADOUCI, Haïtem SELMI

La séance est ouverte à 20h10.

Monsieur Alain GIRARD souhaite la bienvenue à tous et félicite la participation assidue des conseillers. Il souligne la présence de Mesdames Jacqueline MARCONI, présidente du conseil de quartier Ouest, Amandine RIAULT, responsable de la gestion urbaine de proximité, Monsieur Vincent RIBERIOUX, directeur du cabinet de Madame la Maire, Monsieur Franck SAVONNET, directeur du développement urbain qui remplace Monsieur Frédéric WINTER, Madame Muriel OYON, présidente de l'amicale de locataires « La Sablière ».

Il excuse les personnes absentes et fait part du déménagement de Monsieur Germain TELLO, membre du conseil de quartier Est.

Enfin il soumet à l'approbation des conseillers le dernier compte rendu. Aucune remarque n'est formulée, il est adopté à l'unanimité

L'ordre du jour est abordé, il porte sur les points suivants :

- **Suivi aménagement et suggestions**
 - Aménagement du carrefour entrée la Sablière
 - Aménagement de la rue Marco Polo
 - Deux balançoires supplémentaires au Parc Jean Mermoz
 - Protection entrée de l'école maternelle Joliot Curie
 - Le jardin partagé prend son envol
 - Le point sur le square Hélène Boucher
- **Projets et Travaux**
 - Installation des Tri bornes sur le quartier Calmette

- Calendrier (orlyzien) des travaux du Tram T9,
- Le point sur le Chantier du nouveau collège R Desnos
-
- **Evènements – Fêtes et Animations**
- Fête des Arts'viateurs
- Fêtes des Voisins
- Orly en fête
- Festival de l'Oh
- Initiatives d'été – Hors les murs
- Sorties à la mer le programme du service politique de la ville / CCAS
- Le concours de Pétanque /festivités du 14 juillet
- **Informations générales**
- Abattement de la taxe de 30 % TFPB (Taxe foncière propriétés bâties) sur le quartier EST
- Information sur la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- Dénomination du Territoire (T12)

I – Suivi des demandes et suggestions

- **Aménagement de la chaussée voie du Bouvray : Monsieur Ludovic ADAM** informe de la mise en place à l'entrée de la résidence, d'une « barrette » qui conduit les voitures à rester sur leur voie de circulation.
Monsieur Alain GIRARD pense qu'elle pourrait être peinte en blanche pour la rendre plus visible. **Madame Noëlle GAMAIN** ne la trouve pas encore assez surélevée.
Monsieur Alain GIRARD propose de faire l'expérience de celle mise en place. Un point sera fait plus tard.
- **Aménagement rue Marco Polo : Monsieur Ludovic ADAM** indique que la voie est aujourd'hui à sens unique avec un stationnement autorisé en face de la cours d'école Paul Eluard A.
- **2 Balançoires supplémentaires Parc Mermoz** : il s'agit d'une demande des familles. Les balançoires ont été installées. **Monsieur Alain GIRARD** indique qu'il va y avoir des travaux à faire car elles ont été vandalisées. Elles vont être réparées. Cette aire de jeux est très utilisée par les familles.
- **Protection de l'entrée de la maternelle Frédéric Joliot Curie : Monsieur Alain GIRARD** indique que le fait qu'elle soit abritée, donne l'opportunité aux jeunes de s'y installer (bruit, déchets etc.). Si l'entrée est fermée, il faut pouvoir l'ouvrir afin que les parents puissent entrer dans l'école. La hauteur minimum requise doit être entre 2m20 et 2m30. Cette réflexion doit être poursuivie avec les différents partenaires.
- **Square Hélène Boucher** : une dizaine de bacs « jardinage » sont mis à disposition des habitants du quartier. Ils sont peu utilisés. **Monsieur Alain GIRARD** informe qu'un travail est engagé avec l'école Marcel Cachin. **Madame Amandine RIAULT** souligne la grande volonté de cette école à utiliser ces bacs comme support pédagogique. On peut voir comment se faire aider par un accompagnement extérieur pour entretenir les bacs et les plantations semées.
Monsieur Alain GIRARD : on peut se faire aider par les services de la Ville pour faire désherber les bacs ou bien mobiliser des habitants du quartier pour faire ce travail collectivement. Si on retenait cette proposition il faudrait pouvoir agir avant la fin juin.
Le jardin partagé situé à Joliot Curie/Tilleuls: **Madame Edith BIDAUT** fait part de l'expérience du jardin partagé. Des fèves, plans de tomates, herbes aromatiques etc... y ont été plantées. Le jardin est entretenu et fermé.
Madame Amandine RIAULT souligne le partenariat des deux associations (ACER et Orly Trait d'Union). Cela contribue au bon fonctionnement du jardin partagé. L'adhésion est de 5 euros/familles pour l'année.
Madame Reine-Aimée ENDALLE PENDA demande si l'on peut faire appel à Monsieur Raphaël VELA pour les bacs du square Hélène Boucher. Il pourrait donner des conseils.
Monsieur Alain GIRARD suggère que ceux qui sont intéressés pour l'entretien des bacs

puissent rencontrer des personnes qui participent au jardin partagé et qui ont de l'expérience.

II – Projets et travaux

- **Installation des tri bornes sur le quartier Calmette** : **Monsieur Alain GIRARD** rappelle que la pose des tri bornes sur le quartier Calmette a été faite en concertation avec Valophis habitat qui est le premier interlocuteur en la matière. L'implantation a été ajustée au mieux. Il souligne que les tri bornes sont un progrès dans la gestion des déchets mais qu'il faut qu'elles soient bien utilisées. Il rappelle qu'auparavant, il existait des trappes dans les appartements où l'on déversait tout type de déchets. Le tri sélectif est un engagement pris dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Il s'agit d'une démarche éco-citoyenne.
Les dépôts sauvages autour des tri bornes et ailleurs, sont un vrai problème. La ville essaie d'y remédier. Si les tri bornes ne sont pas accessibles, elles ne sont pas vidées. Il y a une responsabilité civique qui est mise à mal dans l'utilisation des tri bornes, notamment durant le week-end. Il convient de trouver une solution pour faire reculer ce type d'incivilité. La ville a mis les moyens pour traiter de façon plus écologique la gestion des déchets, elle paie un système d'enlèvement à Véolia qui se trouve limité du fait des dépôts sauvages.
Monsieur Jean CANET fait remarquer que les tri bornes prennent 3 places de stationnement qui dans le quartier n'est pas négligeable. Il demande combien de places de stationnement au total ont été supprimées sur Calmette ?
Madame Noëlle GAMAIN répond une vingtaine de places sur le quartier du Centre médical Calmette. Cela devient problématique pour trouver une place de stationnement.
Monsieur Jean CANET souhaite avoir des tri bornes à la résidence Anotera. Il suggère de faire des places de parking en épis.
Madame Eliane SOUBEN informe qu'il existe des locaux pour les encombrants mais les personnes ne les utilisent pas.
Monsieur Ludovic Adam répond que lorsque ces locaux existent, les locataires n'ont pas les clés du local.
Monsieur Alain GIRARD demande de prendre contact avec Valophis pour trouver une solution afin d'améliorer la mise à disposition des locaux prévus pour les encombrants.
- **Calendrier orlysiens des travaux du tramway T9** : **Monsieur Alain GIRARD** annonce que le boulevard des Saules va être en chantier. Le tramway apportera une économie d'énergie, et pourra transporter plus de monde rapidement.
Monsieur Franck SAVONNET intervient sur le déroulement des opérations. Il indique que la mise en service du tramway est toujours prévue pour 2020. L'aboutissement de l'aménagement de l'espace public devrait aboutir courant 2019. Les premiers travaux réseaux gaz, électricité vont être faits dans un premier temps. Ils vont s'échelonner jusqu'en octobre 2017. Dans la foulée tous les travaux d'aménagement au sol seront réalisés pour permettre les essais. Les travaux concernant le centre de remisage (atelier technique) vont démarrer dès cet été.
La communication autour du projet du tramway T9 va s'intensifier. Un support va être diffusé dans les prochains jours. Il y a également la possibilité de retrouver toutes les informations sur le site internet de la Ville.
Les entreprises, les commerces vont être impactés par les travaux, le stationnement va être optimisé en essayant de gêner le moins.
Monsieur Alain GIRARD informe que des négociations sont en cours avec Valophis pour essayer de faire baisser le prix de la location d'une place de parking. Actuellement il existe en bas des immeubles des places de parking non utilisées.
- **Construction nouveau collège Desnos** : **Monsieur Franck SAVONNET** informe que la rentrée dans le nouveau collège aura lieu en janvier 2017. Le chantier se déroule bien. Il donne quelques éléments chiffrés : Le collège est construit sur un terrain de 10 000 m² pour une surface de plancher de 6000 m². Il y aura 22 salles de classes dont 15 classes standards, une salle de musique, un centre de documentation, un gymnase intégré au collège, un espace parents et une salle polyvalente ouverte en dehors des horaires du collège.

III - Evènements, fêtes et animations

Madame Anabelle ALVES décline les festivités qui se sont déroulées dans la ville :

- **Arts'viateurs (le 25 mai 2016)** avec déambulation danse effectuées par les accueils de loisirs, animation musicale, exposition art plastique, repas le soir.
- **Fête des voisins (le 27 mai 2016)**: elle rappelle les différentes dates des fêtes des voisins. **Monsieur Alain GIRARD** informe que cette année, le nombre d'initiatives est en progression. Ces temps festifs participent au « vivre ensemble ». Chaque fois qu'il est sollicité, le conseil de quartiers accompagne ces initiatives.
Madame Noëlle GAMAIN souligne que la soirée a été une réussite, les jeunes par l'intermédiaire de l'association Espoir, ont apporté leur contribution. Elle remercie également la participation du Conseil de Quartier ainsi que celle de la Mairie qui prête et livre le matériel.
- **Le festival des Arts de la Rue (les 03, 04, 05 juin) : Madame Anabelle ALVES** présente le programme. Le Festival des Arts de la Rue se déroulera sur le Parc Méliès avec différents spectacles. Les festivités commenceront dès le vendredi soir par la pratique des artistes amateurs Orlysiens. Plus d'une dizaine d'associations vont se déployer sur la scène.
- **Initiatives d'été – Hors les murs : Madame Amandine RIAULT** présente le projet et fait part des différentes dates à retenir :

Dates et lieux	Spectacles de clôture proposés par la Direction de la Culture
5 juillet : square Alfred de Musset	Cie. C'est pas permis-Tout est permis : spectacle de cirque
12 juillet : Lopofa	Maison du conte – «Orly vu d'ici » : spectacle de contes, restitution de collecte de paroles
19 juillet : Square Hélène Boucher	-
26 juillet : Square Maurice Ténine	Cie. Content pour peu : spectacle de cirque, duo
02 août : Parc Mermoz	Paris Quartier d'été – Cie Migration : spectacle de cirque, équilibre,
09 août : La Sablière	Pol et Cie – « Tout peu s'arranger »
16 août : Square Foucault	-
23 août : Parking de l'Orangerie-Méliès.	-

Elle rappelle qu'en 2015 au mois d'août, ont été proposées des animations simples aux pieds des immeubles. La première édition a bien fonctionné, diverses activités ont été organisées.

En 2016 l'initiative est reconduite et élargie au mois de juillet et août. Le projet est porté par le Centre social Andrée Chédid, il est construit en partenariat avec les services de la Ville, les associations, les clubs de prévention. Quatre spectacles seront organisés par la Direction culturelle.

L'idée c'est que les animations hors les murs permettent de rassembler, que ce soit un moment agréable de quartier.

Ce moment se veut convivial où chacun peut venir.

- **Sorties à la mer** : ces sorties permettent au Orlysiens de tous âges, seuls, avec des amis ou en familles, de bénéficier pleinement d'un moment de dépaysement, de rupture

avec le quotidien et d'un environnement différent. C'est un projet de partenariat avec le CCAS et le service Politique de la Ville.

Le programme est le suivant :

- Deauville : **jeudi 07 juillet**
 - Ouistreham : **lundi 11 juillet**
 - Base de loisirs de Lery Poses : **jeudi 28 juillet**
 - Villers-sur-Mer : **jeudi 04 août**
 - Trouville : **lundi 22 août**
 - Zoo de Beauval : **jeudi 25 août**
- **Concours de pétanque** : le dimanche 10 juillet 2016
 - **Festivité du 14 juillet** : Le feu d'artifice sera tiré du Parc des Saules le 13 juillet. Le thème porte sur les années 60 à nos jours. Un bal sera également organisé.

IV – Informations générales

- **Abattement taxe foncière** : **Monsieur Eddy JOURDE** donne des informations (voir document joint au compte rendu).
Monsieur Alain GIRARD indique que c'est une mesure prise depuis 2001. Cet abattement était géré auparavant par Valophis. Aujourd'hui, la Ville est signataire de la convention, ce qui lui donne le droit de donner son point de vue sur l'utilisation des sommes générées par l'abattement. Les amicales des locataires vont être contactées assez rapidement. Un bilan annuel devra être dressé.
A noter que l'ensemble du patrimoine de Valophis n'est pas sur la zone géographique prioritaire.
Monsieur Jean CANET demande si les copropriétaires du secteur navigateur sont concernés ?
Monsieur Alain GIRARD répond que les nouvelles constructions ont déjà eu un abattement de l'impôt foncier. L'abattement des 30% concernent les habitations Valophis.
Madame Eliane SOUBEN demande comment Valophis a utilisé les sommes versées ?
Monsieur Alain GIRARD indique que Valophis n'est pas tenu de nous rendre des comptes sur l'utilisation des sommes perçues.
Monsieur Eddy JOURDE, il s'agit d'une vraie avancée pour les habitants.
Madame Amandine RIAULT indique que la convention qui avait été signée entre Valophis et l'Etat était construite sur les mêmes actions. Celles-ci ne correspondaient pas forcément aux actions que souhaitait la Ville. La ville souhaite les axer sur la gestion des déchets, le lien social, l'animation.
- **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères** : d'une manière générale, les locataires s'acquittent de cette taxe sur leur quittance de loyer. Pour les propriétaires le règlement de la taxe, se fait au travers de leur feuille d'impôt : taxe foncière.
Madame Malika VERA indique que sur la quittance du mois de mars la taxe était de 2,07 euros, au mois d'avril elle est passée à 12,55 euros. La Mairie a souhaité avoir des explications via Valophis. Il a été expliqué que Valophis n'avait pas réévalué les augmentations annuelles voté par le Conseil municipal, ce qui explique cette augmentation brutale.
- **Monsieur Alain GIRARD** indique que les autres taux n'ont pas bougé depuis 4 ans. Aujourd'hui les villes doivent rendre des comptes sur leur TEOM. Pour un certain nombre d'habitations collectives gérées par des bailleurs sociaux, il n'y a pas eu de progression brutale sauf dans certains quartiers de Valophis. la Mairie n'est pas responsable de la gestion du bailleur qui n'a pas su gérer sa progression.
- **Madame Anabelle ALVES** souligne qu'il est important que Valophis ait une vraie communication avec les amicales des locataires.

V – Questions diverses

- **Madame Eliane SOUBEN** informe qu'il y a des démarchages téléphoniques pour les compteurs électriques. **Monsieur Alain GIRARD** pense que ces démarches téléphoniques sont réalisées dans le cadre de la politique européenne de la libre concurrence. Un certain nombre de services ont été en partie donnés à des entreprises privées.
- **Monsieur Patrice JAULIN** fait part qu'il y a des ampoules au-dessus des halls (2 et 4 allée Cuvier), qui ne fonctionnent pas. La gardienne a répondu que cela concernait les services techniques de la ville.
Madame Amandine RIAULT indique que c'est à l'ERDF qu'il faut s'adresser.
- **Monsieur Patrice JAULIN** informe que pour aller au restaurant NERUDA, le chemin du collège Desnos est utilisé. Bien souvent des voitures ou camions stationnent sur le trottoir. Les personnes avec des poussettes et celles qui ont du mal à se déplacer sont obligées de descendre du trottoir.
- **Monsieur Eddy JOURDE** signale que les réverbères sur le parking Saint Exupéry, restent allumés. **Madame Amandine RIAULT** répond que ce type d'information doit être transmis au gardien.
Monsieur Eddy JOURDE indique également que les appartements n'ont toujours pas de VMC.
- **Madame Noëlle GAMAIN** revient sur la problématique des camions qui restent bloqués en s'engageant sur le secteur de la Sablière.
Monsieur Eddy JOURDE répond que c'est le conducteur qui est responsable, ce n'est pas la Ville. Il y a un sens interdit à cet endroit. **Monsieur Alain GIRARD** abonde dans ce sens, aucun camion ne devrait arriver dans ce sens.
- **Public** : une personne du public informe qu'elle a ouvert une association en 2014 et souhaite savoir s'il est possible de refaire les locaux « vestiaires » du Parc des Saules.
Monsieur Alain GIRARD répond que les locaux vont être en partie détruits par les travaux du Tram9. Pour le terrain de football, c'est un terrain sur lequel il y a peut-être possibilité de faire des entraînements. L'herbe a poussé, il faut le remettre en état.
- **Dénomination du T12** : **Monsieur Alain GIRARD** informe qu'un appel a été lancé aux Orlysiens pour la dénomination T12. Il informe que des propositions ont été faites :
 - **Monsieur Ludovic ADAM** a proposé SUD-METRO-POLE
 - **Monsieur Jean CANET** a proposé le Haut Hurepoix en référence à la région historique du sud de la seine de Paris et une partie de l'Essonne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.